

Présidence
27 rue Marcoz
BP 1104 / 73011 Chambéry cedex

Tél. +33(4) 79 75 84 22

www.univ-smb.fr

Séance du 10 février 2022

Présidée par
Mareva SABATIER,
Vice-Présidente Recherche

Point 5 - Règlement intérieur de la Structure Fédérative de Recherche Interdisciplinaire en Santé, Prévention et Qualité de Vie de l'Université Savoie Mont Blanc

La vice-présidente recherche rappelle le calendrier de mise en place de cette structure fédérative :

- Décembre 21 : présentation du projet scientifique de la SFRI à la CR.
- Votes favorables en CT et CAC pour la création de la SFRI.
- Présentation pour vote mardi prochain en CA pour la création de la SFRI.

La CR, doit examiner et voter le règlement intérieur qui définit les modalités de fonctionnement de la fédération. Il est constitué de quatre articles :

- L'objet du RI,
- La Composition de la SFRI,
- La gouvernance de la SFRI : Direction, Bureau, Comité d'Orientation Stratégique,
- Les publications (remerciement à la fédération).

Le Règlement intérieur de la Structure Fédérative de Recherche Interdisciplinaire en Santé, Prévention et Qualité de Vie de l'Université Savoie Mont Blanc est approuvé par la commission de la recherche (16 votants, 15 voix pour, 1 abstention).

Fait à Chambéry, le 10 février 2022

Le Président de l'université Savoie Mont Blanc,



Philippe GALEZ



Règlement intérieur de la Structure Fédérative de Recherche Interdisciplinaire en Santé, Prévention et Qualité de Vie de l'Université Savoie Mont Blanc

Vu le code de l'éducation, notamment son article L712-6-1,
 Vu les statuts de l'Université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés,
 Vu le règlement intérieur de l'Université Savoie Mont Blanc adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 8 juillet 2014, modifiés,
 Vu l'avis du comité technique de l'Université Savoie Mont Blanc en date du 8 février 2022 portant création de la Structure Fédérative de Recherche SFRI Interdisciplinaire (SFRI) en Santé, Prévention et Qualité de Vie,
 Vu l'avis du conseil académique de l'Université Savoie Mont Blanc en date du 10 février 2022 portant création de la Structure Fédérative de Recherche SFRI Interdisciplinaire (SFRI) en Santé, Prévention et Qualité de Vie de l'Université Savoie Mont Blanc,
 Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Savoie Mont Blanc en date du 15 février 2022 portant création de la Structure Fédérative de Recherche SFRI Interdisciplinaire (SFRI) en Santé, Prévention et Qualité de Vie,
 Vu l'avis de la commission de la recherche du conseil académique en date du 10 février 2022 portant sur le présent règlement intérieur,

Préambule

L'objectif principal de la Structure Fédérative de Recherche SFRI Interdisciplinaire (SFRI) en Santé, Prévention et Qualité de Vie de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) est de réunir une communauté de chercheurs de l'USMB pour promouvoir des projets interdisciplinaires autour de la problématique de la santé en appréhendant celle-ci comme un continuum entre la bonne santé telle que définie par l'OMS, la vulnérabilité et la maladie.

À cet égard, la SFRI ambitionne d'être un vecteur de promotion de projets de recherche interdisciplinaires innovants dans le champ de la santé. Cette mission sera assurée en favorisant :

- les échanges, la communication et la collaboration entre chercheurs et membres associés de différentes disciplines au sein de l'USMB ;
- le transfert de connaissances à la formation (école d'été, séminaires doctoraux, post-doctoraux) ;
- l'interaction avec le monde socio-économique à l'aide de rencontres scientifiques, de manifestations d'intérêt ou de partenariats ;
- l'émergence de chaires dans le domaine large de la santé.

Article 1 – Objet

Il est créé au sein de l'USMB une Structure Fédérative de Recherche Interdisciplinaire en Santé, Prévention et Qualité de Vie. Le règlement intérieur a pour vocation de définir la composition, la gouvernance et les règles de fonctionnement de la Structure Fédérative de Recherche Interdisciplinaire en Santé, Prévention et Qualité de Vie ci-après désignée SFRI. La SFRI est adossée aux structures de recherche et peut bénéficier à la formation initiale et continue dans le domaine de la santé non médicale.

Article 2 - Composition

La SFRI comprend comme membres les chercheurs en ayant fait la demande d'adhésion auprès de la direction de la SFRI des unités de recherche de l'USMB listées en annexe 1 du présent règlement intérieur. La liste des unités de recherche de l'USMB participant à la SFRI peut être modifiée par la commission de la recherche du conseil académique de l'USMB sur proposition du directeur ou de la directrice de la SFRI. La liste des chercheurs membres de la SFRI est présentée chaque année à la commission de la recherche du conseil académique de l'USMB.

Des membres extérieurs à l'USMB peuvent être associés à condition de participer activement à des projets de recherche de la SFRI. L'association se fait sur demande motivée auprès de la direction de la SFRI et doit être validée en commission de la recherche du conseil académique de l'USMB. Les membres associés peuvent bénéficier des financements de projets de recherche de la SFRI si leur implication dans le projet a été clairement présentée d'un point de vue scientifique.

Article 3 – Gouvernance

- Direction :

La SFRI est dirigée par un directeur ou une directrice désigné par la commission de la recherche du conseil académique de l'USMB après appel à candidatures auprès de l'ensemble des membres de la SFRI pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois. Le directeur ou la directrice assure ses missions en lien avec le bureau et le comité d'orientation stratégique. En particulier :

- elle ou il élabore et met en œuvre le projet scientifique global de la SFRI ;
- elle ou il anime la politique de recherche définie par le comité d'orientation stratégique ;
- elle ou il veille au fonctionnement de la SFRI et la représente devant les instances internes de l'USMB et auprès des partenaires extérieurs ;
- elle ou il définit l'ordre du jour des sessions ordinaires du comité d'orientation stratégique et du bureau ;
- elle ou il propose au bureau la répartition du budget selon les moyens financiers alloués à la SFRI en adéquation avec les missions de la SFRI ;
- elle ou il rend compte annuellement au comité d'orientation stratégique des actions entreprises et des résultats obtenus ;
- elle ou il désigne les coordinateurs des axes thématiques après appel à candidatures auprès de l'ensemble des membres de la SFRI.

- Bureau

Le bureau est constitué du directeur ou de la directrice et des coordinateurs des axes thématiques.

- Comité d'orientation stratégique

Le comité d'orientation stratégique est constitué :

- du vice-président ou de la vice-présidente recherche de l'USMB,
- du directeur ou de la directrice de la SFRI,
- d'un représentant de chaque unité de recherche listée en annexe 1 désigné par le vice-président ou la vice-présidente recherche de l'USMB sur proposition du directeur ou la directrice de la SFRI,
- d'un membre académique extérieur à l'USMB et de deux représentants du milieu de la santé ou du monde socio-économique compétents sur les problématiques de santé, prévention et qualité de vie, désignés par le directeur ou la directrice de la SFRI sur proposition du bureau de la SFRI.

Le comité d'orientation stratégique se réunit une fois par an pour débattre des orientations stratégiques et budgétaires et de la politique scientifique et du développement de la SFRI. Les

modalités de fonctionnement des séances du comité d'orientation stratégique s'inscrivent dans le cadre des dispositions communes prévues pour les conseils, comités et commissions dans le règlement intérieur de l'USMB.

Article 4 – Publications

Les publications de résultats issus de projets interdisciplinaires réalisés dans le cadre de la SFRI doivent faire apparaître en sus de leur appartenance à une unité de recherche et à la tutelle, leur rattachement en tant que membre à la SFRI dans les remerciements.

ANNEXE 1
Liste des unités de recherche

CERDAF	Centre de Recherche en Droit Antoine Favre
EDYTEM	Environnements, Dynamiques et Territoires de la Montagne
IREGE	Institut de REcherche en Gestion et Économie
LIBM	Laboratoire Interuniversitaire de Biologie de la Motricité
LIP/PC2S	Laboratoire Interuniversitaire de Psychologie/Personnalité, Cognition, Changement Social
LISTIC	Laboratoire d'Informatique, Systèmes, Traitement de l'Information et de la Connaissance
LPNC	Laboratoire de Psychologie et NeuroCognition
SYMME	SYstèmes et Matériaux pour la MÉcatronique